DIAL 2330

CHILI - Deux mille familles sans abri occupent le terrain d'un propriétaire soupçonné de spéculation

Pastoral Popular et Ercilla

lundi 15 novembre 1999, mis en ligne par Dial

Malgré une situation économique relativement meilleure que celle de ses voisins mais sérieusement mise à mal depuis quelques mois, le Chili n'en connaît pas moins une croissance des inégalités dont les principales victimes sont ces familles qui vaquent à la recherche d'un logement. Deux mille d'entre elles ont décidé d'occuper le terrain d'un ex-dirigeant sportif, désormais soupçonné d'avoir laissé occuper son terrain pour en obtenir un meilleur prix... Document paru dans Pastoral Popular*, septembre-octobre 1999 (Santiago), complété par des extraits d'un article paru dans* Ercilla*, 26 juillet 1999 (Santiago).*

Dans la commune de Peñalolén, deux mille familles environ ont occupé une propriété de 22 hectares appartenant à l'ex-dirigeant sportif Miguel Nasur qui, selon les déclarations des occupants, a spéculé sur le prix des terrains, profitant du besoin de logements des personnes sinistrées.

L'occupation

Les premières familles sont arrivées le 26 juin à deux heures du matin : il faisait froid, il y avait du vent et il pleuvait beaucoup. À ce moment-là, elles n'avaient aucune forme d'organisation. Elles venaient dans le simple but d'obtenir un foyer digne, mais elles savaient que la propriété appartenait à un particulier. Elles s'abritèrent sous des tentes de nylon fixés sur des bâtons. Quelques-unes restèrent dehors en plein air. C'est ce qu'on dit dans le comité Lumière et espoir (Luz y Esperanza) du campement de Peñalolén.

Puis, le 3 juin, Miguel Nasur est venu sur place pour dire aux familles de rester dans le secteur des déblais mais pas sur le terrain dégagé. Il leur donna une autorisation verbale et leur offrit son aide, sans aucun engagement, pour les transférer sur un autre terrain lui appartenant dans la commune de Puente Alto.

D'autres familles sont arrivées ensuite. Depuis qu'elles se sont installées à Peñalolén, elles se sont organisées en sept comités : les Camélias, les Enfants de Nasur, les Indépendants, Palena, la Voix des sans-toit et Lumière et espérance. Chaque comité a ses propres délégués.

Les occupants se sont organisés en créant des tours de garde et ils ont établi les règles qui doivent être respectées par tous les habitants du campement : celui qui ne les respecte pas fait l'objet d'une sanction qui peut aller jusqu'à l'expulsion du terrain. Ce règlement prévoit, entre autres, l'interdiction absolue des boissons alcoolisées, l'obligation de participer à des activités d'aide mutuelle, le don de nourriture et une petite quote-part d'argent pour les marmites communes qui fonctionnent jour et nuit.

À l'heure actuelle, les familles vivent dans des conditions précaires, sous des toits de planches ou des tentes de carton ou de nylon. Le campement a reçu entre autres l'aide d'institutions religieuses, des dons

de particuliers, de la municipalité de Peñalolén et d'étudiants de l'université.

Les initiatives des occupants

Le 16 juillet, ils ont fait avec leurs dirigeants une marche vers le palais de la Moneda, pour remettre une lettre accusant Miguel Nasur, propriétaire du terrain occupé, de vouloir spéculer sur sa vente, en utilisant le besoin de logement des sinistrés, et pour demander que le gouvernement encourage la formation d'une table de négociations pour résoudre le problème.

Les dirigeants de l'occupation affirment qu'elle est légitime, car le gouvernement pratique une « politique d'exclusion » qui laisse de côté les plus nécessiteux. L'occupation est donc légitime, elle est un moyen nécessaire.

La rareté des logements pour la partie la plus pauvre de la population est la cause directe des occupations illégales de terrains. 80 % de la population a un logement, mais les 20% restants attendent toujours : comme ils disposent à peine de 3,7 % des revenus, ils n'ont pas les moyens d'avoir un toit.

Mais le ministère du logement affirme que l'État n'a pas les ressources nécessaires pour faire plus en ce domaine. C'est pour cela qu'on donne priorité aux personnes qui remplissent les conditions requises par le système, en ce qui concerne l'épargne, l'ancienneté et la carte CAS. Pour postuler à une habitation de 140 UF [1] il doit avoir une épargne minimum de 5,9 UF au départ avec une augmentation progressive après ; celui qui n'a pas pu réunir cette somme reste automatiquement hors du processus.

Le but des occupants est que le chef de l'État intervienne pour que s'ouvre une table de négociations entre les parties concernées. Ils soulignent qu'ils ne veulent pas de cadeaux, mais qu'on les traite dignement et qu'on respecte leur droit d'avoir un logement.

Le terrain et ses procès

Le terrain de 22 hectares occupé par environ 2 000 familles a un long passé de procédures judiciaires. En 1987, il fut transféré de la Caisse de prévoyance et d'épargne de la Banque d'État à la Constructora Isis, dont un des propriétaires était Miguel Nasur. Le terrain fut acquis pour 85 millions de pesos, dont 35 furent réglés comptant. Ensuite, la Caisse de prévoyance transféra la dette à l'Institut de normalisation professionnelle (INP) qui, en 1989, déposa plainte pour non-paiement de la dette. L'affaire s'acheva en 1993, quand Nasur a payé ce qu'il devait.

En 1994, un autre procès s'est ouvert : Nasur avait engagé l'entreprise de construction Osses y Taboada qui a travaillé six mois sur un projet immobilier. Cependant, l'ex-dirigeant sportif a refusé de régler les honoraires dus, sous prétexte que le document qui les établissait était faux et il déposa plainte contre les architectes. Ceux-ci répondirent de la même manière et il y eut un ordre de saisie du terrain. Le procès s'est terminé en décembre 1998 quand Nasur a payé 10 000 UF.

Le gouvernement

De l'avis des autorités, Miguel Nasur a cherché à faire pression sur le gouvernement pour qu'il achète le terrain, même s'il nie avoir autorisé l'occupation. Les occupants affirment que Nasur n'a pas fait appel à la force publique. Mais le 7 juillet il a déposé plainte pour usurpation devant le 29ème tribunal criminel de Floride.

De son côté, la municipalité a déposé plainte contre les responsables qui ont loti irrégulièrement le terrain de Peñalolén. Le maire, Ernesto Velasco, dit se sentir rassuré car les poursuites qu'il a demandées au magistrat, Fernando Monsalves, se déroulent de manière satisfaisante. En attendant que Nasur soit appelé à comparaître, les carabiniers enquêtent pour savoir de quelle manière s'est réalisée l'occupation des terrains, afin de déterminer les responsabilités.

À part cette initiative du maire, le gouvernement ne paraît pas motivé pour avancer rapidement : il n'a pas essayé de négocier avec les occupants du terrain, il n'a pas facilité l'acquisition d'un logement, et il n'a pas pris en compte la volonté de dialogue des occupants et leur demande pour que Frei intervienne.

L'espoir de ces 2 000 familles est d'avoir leur maison à eux, un droit qu'ils défendront de toutes leurs forces.

La question de fond

Pour le député PPD [Parti pour la démocratie] Patricio Hales, l'occupation à Peñalolén est seulement la partie visible de l'iceberg d'un problème très grave. Selon lui, le nombre des occupations pourrait augmenter considérablement dans les prochains mois.

La question de fond - « qui n'a pas été abordée de manière adéquate » - est que les 20 % les plus pauvres de la population du Chili n'ont pas la possibilité réelle d'accéder à un logement, même en tenant compte des solutions offertes par l'État. « Les programmes pour les secteurs les plus pauvres sont seulement sur le papier ; ils ne leur donneront jamais une maison à eux », a fait remarquer le parlementaire à Ercilla.

Ercilla, 26 juillet 1999

L'expérience d'une famille

Au milieu de la boue omniprésente, Marisol promène dans une poussette son neveu qui a quelques mois. Son histoire est la même que celle de milliers de familles chiliennes. Elle a trois petits enfants, et avec son mari - un ouvrier en bâtiment - elle est hébergée par ses beaux-parents. Elle affirme que depuis des années elle a épargné sur un livret pour obtenir une subvention pour le logement, mais que les délais et la croissance de la famille les ont obligés à chercher une solution rapide. Elle se souvient avec émotion des moments vécus pendant la matinée du 5 juillet quand elle est arrivée sur le terrain avec les autres membres du comité « La voix des sans-toit » : « Prendre la décision avec ma famille a été difficile, car nous savons que c'est illégal et cela nous fait peur. Mais nous n'avions pas d'autres possibilités, et maintenant que nous sommes venus, il n'est pas question qu'on s'en aille » a-t-elle déclaré à Ercilla.

Ses trois autres frères participent aussi au mouvement, et ils ont collaboré pour construire de fragiles abris. Seuls les hommes dorment là ; les femmes et les enfants retournent la nuit se faire héberger chez des proches, car le froid et les très mauvaises conditions d'hygiène pourraient affecter la santé des plus petits. Marisol est consciente que cette situation pourrait durer longtemps, mais elle espère encore que les autorités vont les aider ou que « Dieu adoucisse le cœur de Monsieur Nasur et qu'il nous donne le terrain ».

Ercilla, 26 juillet 1999

– Dial – Diffusion de l'information sur l'Amérique latine – D 2330.
– Traduction Dial.

– Source (espagnol) : *Pastoral Popular et Ercilla*, juillet/octobre 1999.

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, la source française (Dial - http://www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] UF = Unidad de fomento : Unité de développement. Il s'agit d'une valeur réajustable par rapport au dollar (NdT)